



Ma priorité :
Donner au sport sa pleine place dans la société

Le sport se trouve au cœur de problématiques qui traversent la société française telles que l'éducation, la santé, la violence ou l'aménagement des espaces. Mais trop souvent, le sport ne trouve pas toute sa place et reste abordé de manière marginale dans le traitement de ces problèmes.

Ainsi, la fonction éducatrice et formatrice des clubs, qui est essentielle, se fait encore trop sans lien véritable avec l'école. C'est pourtant une priorité. La question des rythmes scolaires est au cœur de cette réflexion. Le travail auprès des jeunes, par le biais de la formation ou de mise à disposition d'installations sportives, doit être la contrepartie de l'argent public reçu par les clubs. C'est un véritable dialogue qui doit s'instaurer entre le monde du sport et celui de l'école, qui trop souvent s'ignorent. Mais il ne faut pas pour autant réduire le sport à la jeunesse. La pratique est beaucoup plus large et chacun doit pouvoir trouver sa place dans le sport selon son rythme et ses envies.

De la même façon, le suivi médical n'est pas encore assez présent dans les différents types de pratiques sportives. Le dopage pose des questions très lourdes sur la possibilité de l'enrayer et de le contrôler efficacement. Des solutions sont possibles mais il faut faire preuve de courage pour mettre en œuvre une prévention efficace et pour adapter les calendriers des compétitions. Mais il ne faut pas que le dopage empêche de voir les autres enjeux du sport aujourd'hui. La grande majorité des sportifs ne sont pas concernés par le dopage et l'on doit se préoccuper de leurs besoins.

Il faut aussi souligner que la violence reste trop présente autour de certains sports, notamment le football. Il faut agir avec détermination en jouant sur la prévention, sur l'information et sur la coopération sur le terrain entre les clubs et les forces de l'ordre.

Enfin, la relation entre le sport et la politique de la ville est trop souvent caricaturée ou limitée à des clichés. Il est vrai que souvent le sport a servi de prétexte à des actions mal définies dans des quartiers difficiles. Pour qu'il soit un véritable outil d'intégration, il convient de lui donner des moyens, du personnel d'encadrement formé et diplômé et d'en faire un véritable axe des politiques urbaines. Ainsi, le sport doit prendre une dimension à part entière dans les contrats de ville. Mais plus largement, le sport doit jouer un rôle majeur dans l'aménagement du territoire et notamment dans le monde rural qui doit disposer d'infrastructures de proximité. Cela passe notamment par des conventions d'objectifs entre les clubs et les collectivités locales, dont le rôle majeur n'est pas reconnu par les lois de décentralisation, ce qui conduit à de fortes inégalités en fonction de la personnalité du maire et de son goût pour le sport.

Marie-Laure Boulot
Chef d'entreprise-Présidente
d'association sportive (69)
Mars 2002